



Moënnat Pascal

La qualité de l'air est-elle suffisante dans les écoles de notre canton ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 26.02.20

DEE/DICS/DIAF

Dépôt

Une salle de classe bien aérée a des effets positifs sur la capacité de concentration et les performances des élèves. Durant deux ans, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a mesuré cette qualité dans 100 salles de classe, en collaboration avec les autorités compétentes des cantons de Berne, de Vaud et des Grisons. Il est apparu que dans deux tiers des cas, elle est insuffisante pendant les heures de formation.

La concentration du CO₂ y serait sensiblement supérieure aux valeurs « acceptables », ce qui influencerait sur les performances des occupants qui peuvent ressentir de la fatigue ou des maux de tête. Avec une bonne qualité de l'air cette situation serait moins fréquente.

Pour améliorer la situation et suite aux résultats mentionnés ci-dessus, l'Etat de Vaud prend des mesures pour suivre les recommandations de l'OFSP. Pour les bâtiments existants, des appareils à vocation éducative seront installés dans les salles de classe et une campagne de sensibilisation sera menée afin que la situation puisse être améliorée. Pour les bâtiments neufs un plan d'aération est élaboré.

Considérant ce qui précède, les questions posées au Conseil d'Etat sont :

1. Le canton de Fribourg a-t-il réalisé une étude similaire et, le cas échéant, est-ce que le constat émis par l'OFSP sur la qualité de l'air est également valable pour les salles de classe du canton ?
2. Le Conseil d'Etat entend-il déployer des appareils de mesure destinés également à la sensibilisation des élèves et des enseignants pour les salles de classe des bâtiments existants ?

—